

D'UN PAYS A L'AUTRE...

Dans le domaine du livre, de nombreuses initiatives rapprochent des gens éloignés les uns des autres. Une bonne partie de ces initiatives rentrent dans le cadre de programmes internationaux (UNESCO, ACCT, IBBY...) et nationaux (Ministères et Agences de coopération), d'autres sont régionales, enfin d'autres sont menées plus modestement par des individus ou des associations, fleurissant au hasard des rencontres.

Beaucoup d'énergie, souvent beaucoup d'argent sont mis en oeuvre rendant évidente la nécessité de lier action et réflexion, de partager les expériences pour atteindre à plus d'efficacité. Rubrique ouverte...



DE LA COOPÉRATION CULTURELLE NORD-SUD : LE CAS DU LIVRE POUR ENFANTS ET JEUNES

par Dimwany eso Engea *

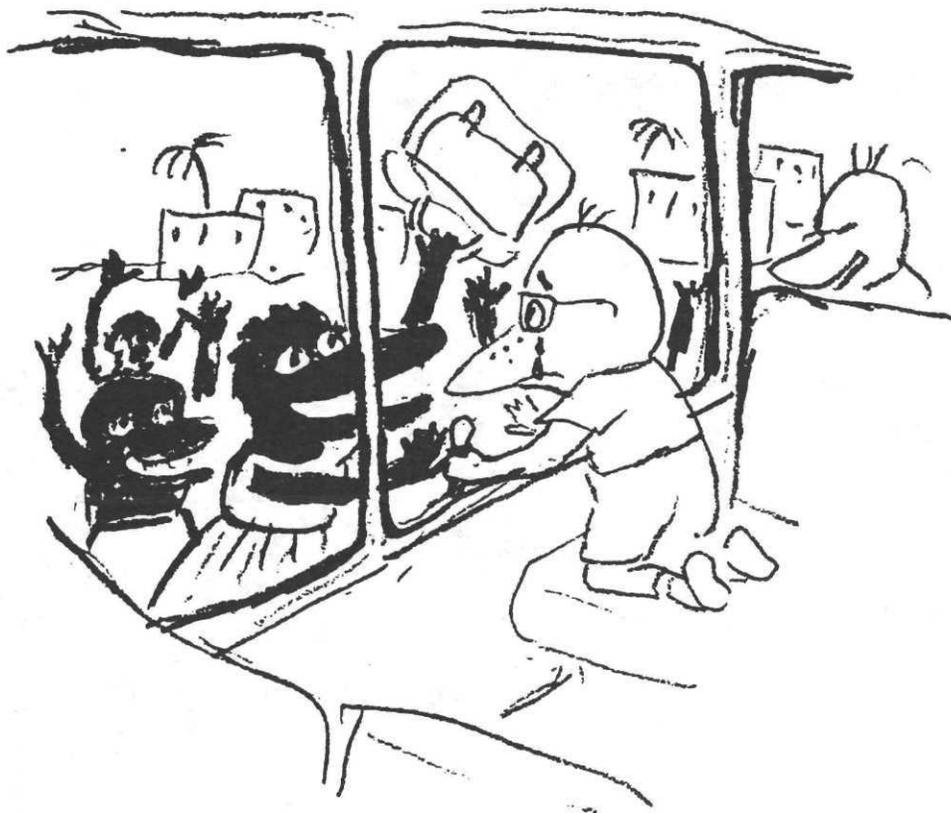
Engagé depuis de nombreuses années dans la promotion de la lecture chez les jeunes au Zaïre, souvent par des actions originales, Dimwany eso Engea livre ses réflexions sur ce vers quoi doit tendre, à son sens, la coopération culturelle.

Depuis la seconde moitié du siècle dernier, l'amélioration sans cesse croissante des moyens de transport et de communication a renforcé les interpénétrations culturelles. Et, en ce moment précis de l'histoire humaine, d'aucuns aspirent ou, tout simplement, croient en l'avènement prochain d'une culture universelle. Faisant recours à nos souvenirs, en guise d'exemple, nous verrons L. S. Senghor, au départ hostile à l'implantation de la culture occidentale en Afrique, nuancer sa négritude (1) en prêchant le "rendez-vous du donner et du recevoir" (2). Peu après, cette attitude lui fera reconnaître que "La véritable culture est enracinement et déracinement. Enracinement au plus profond de la terre natale: dans son

héritage spirituel. Mais déracinement: ouverture à la pluie et au soleil, aux apports féconds des civilisations étrangères." (3)

A cette façon de concevoir le phénomène culturel, les gouvernements du monde ne sont pas restés indifférents. C'est ainsi qu'ils ont installé des départements de coopération culturelle dans leurs systèmes politiques. D'une manière générale, à ce que nous sachions, leur mission se restreindrait à favoriser les contacts et les échanges culturels, ceci pour une bonne connaissance mutuelle des gens, des peuples appelés à vivre ensemble, à se compléter.

Partant de cette acception -il peut y en avoir d'autres-, nous nous proposons ici de nous attarder quelque peu sur la coopération culturelle entre les pays du Nord (industrialisés) et les pays du Sud (en développement) en matière de littérature pour enfants et jeunes. Cette préoccupation est le résultat des réflexions que nous avons accumulées le long de notre modeste expérience en ce domaine. Cependant, nous ne l'aborderons pas globalement; nous nous limiterons à la coopé-



ration qui concerne les échanges culturels, plus précisément littéraires, franco-zaïrois.

Comme bon nombre de pays en développement, faute de moyens nécessaires à la production du livre, le Zaïre, dans le cadre de la coopération culturelle franco-zaïroise, reçoit une importante aide exprimée en livres. L'éventail de ces dons s'étend des ouvrages purement scolaires et parascolaires, essais, résultats de recherches d'un niveau supérieur ... à une abondante littérature récréative destinée, le plus souvent, aux enfants et jeunes. S'il faut rendre à César ce qui est à César, il ne nous serait pas honnête de voiler notre reconnaissance envers la France qui, à proprement parler, offre à la jeunesse zaïroise ce que le pays n'est pas en mesure de lui offrir ou plutôt néglige de mettre à sa portée. Sans cette aide, on ne parlerait presque pas de lecture littéraire ou de loisir chez nous et nos enfants et jeunes auraient bien peu de chances de se cultiver, de se distraire par le biais du livre.

Cependant, nous occupant de l'initiation des enfants et des jeunes à la lecture, il nous est arrivé, face aux réalités vécues, de nous poser quelques questions sur les finalités de cette coopération: existe-t-il vraiment une coopération culturelle, mieux une coopération littéraire, entre la France et le Zaïre?

Réflexion faite, nous sommes arrivés à conclure qu'il n'existe pas une véritable coopération culturelle entre les deux nations simplement parce que leurs relations sont caractérisées par le manque d'échanges qui amènent à l'interpénétration culturelle. La France ne faisant que donner et le Zaïre ne sachant que recevoir, il y a plutôt "pénétration" pour ne pas dire "domination" culturelle ou littéraire françaises au Zaïre. Cette opération unilatérale, verticale est soutenue par les Centres culturels français, par les Alliances franco-zaïroises -mieux les Alliances françaises puisque rien de zaïrois ne s'y trouve- et d'autres institutions tel le projet franco-zaïrois "Lecture pour Tous".

Après tout, la France peut-elle être considérée comme coupable si le Zaïre s'amène mains vides dans cette coopération? Nous pensons que non! Les Zaïrois n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes d'autant qu'il ne revient pas aux Français d'écrire à leur place. Ils devraient tout entreprendre pour se faire entendre des Français, c'est-à-dire faire consommer leur culture ou leur littérature par eux. Pour ce faire, il faut une certaine production encouragée et, pourquoi pas, facilitée par le Gouvernement! [...]

Ce qui nous préoccupe le plus, c'est le fait que presque 80% des littératures dont la France nous fait dons ne véhiculent que des réalités propres aux enfants français et à la culture française. S'est-on toujours posé la question de savoir si ces livres étaient adaptés, oui ou non, aux enfants zaïrois, africains?

Nous référant à notre modeste expérience, une partie de nos enfants et jeunes est d'abord bloquée par la langue qu'utilisent ces littératures. Ils la savent étrangère et la croient difficile. Commence déjà le désintéresse-

ment. Ensuite, les réalités qui y sont abordées, comme nous l'avons déjà dit, le plus souvent, ne les concernent pas. Conséquence: ces littératures, d'une manière générale, ne sont pas bien lues. Pour pouvoir éveiller la curiosité de l'enfant et parvenir à lui donner un certain goût de lecture, nous tenons à ce que l'on commence par lui proposer ce qui lui est familier au lieu de commencer par la France, l'étranger, pour terminer -peut-être- avec le Zaïre, son pays. C'est dire que, ce ne peut être qu'après, compte tenu de ses progrès, que nous allons songer à lui ouvrir les voies de la littérature étrangère, les voies de l'évasion. D'ailleurs, chez un enfant qui a pris goût à la lecture, c'est d'elle-même que va s'éclorre cette curiosité qui le pousse, l'incite à chercher, à vérifier ce qui se fait, se vit et se passe en dehors de son milieu d'origine. Si aujourd'hui l'on peut parler d'une certaine littérature pour l'enfance dans certains pays de l'Afrique australe, ou encore, au Nigéria, au Sénégal et en Côte d'Ivoire, cela est dû au fait que ces pays ont commencé par offrir à leurs enfants et jeunes une littérature locale, avec des thèmes de leurs milieux.

Nous ne disons pas non aux livres que la France ou l'Europe nous envoient dans le cadre de la coopération culturelle ou à l'aide qu'elles nous accordent. Nous souhaitons plutôt que ces aides soient opérationnelles et tolèrent la cohabitation et l'épanouissement de nos cultures respectives. Et pour y arriver, au cas où elles tiendraient à nous assister effectivement et efficacement, qu'elles nous aident d'abord à produire des livres conçus par nous-mêmes, des livres reprenant et représentant nos réalités, nos mentalités. Cela, de par l'apport de nos thèmes, ne contribuerait qu'à l'enrichissement des thèmes de la littérature universelle. C'est sous cet angle que nous devons concevoir et accepter la coopération ou l'aide en matière culturelle au lieu de nous faire enterrer nos cultures, de ne pas accorder à notre enfant, à partir du berceau déjà, l'occasion de s'imprégner d'abord de sa culture.

En gros, ce à quoi nous aspirons, c'est à une véritable coopération culturelle, celle qui enracinerait d'abord notre

enfant avant de lui proposer déracinement. Cela lui permettrait de se présenter avec quelque chose au fameux "rendez-vous du donner et du recevoir." A ceux qui prétendent ou veulent nous aider, qu'ils ne s'obstinent pas à nous apprendre à dépendre d'eux, à penser toujours comme eux. Qu'ils nous apprennent plutôt à nous aider, à nous exprimer et à leur exprimer notre monde et nos sensibilités. Il est grand temps que nous nous donnions la main, il est grand temps que nous militions pour la formation, pour l'encadrement et le bien-être de l'enfant, du jeune des pays en développement afin qu'il soit vraiment, effectivement l'espoir pour demain. Puisse notre préoccupation actuelle se marier avec cette formule traditionnelle utilisée par les bibliothécaires anglo-saxons: "The right book at the right time for the right person." (4)

Mbandaka, 1990

Notes:

(1) Négritude: ce terme est ici à comprendre comme le retour aux sources, aux valeurs du passé négro-africain.

(2) Rendez-vous du donner et du recevoir: l'un des aspects de la Négritude séghorienne sous entendant un échange de valeurs culturelles qui accède au métissage culturel, à la culture universelle.

(3) Senghor (L.S.): cité par Becker (N.) et Riesz (J.) in *Au carrefour de deux*

civilisations.- Thèmes africains, Frankfurt am Main, Berlin, München, Verlag Moritz Diesterweg, 1982, p. 39.

(4) cité par Patte (G.) in *Laissez-les lire. Les enfants et les bibliothèques*. Paris, Les Editions Ouvrières (Coll. Enfance heureuse), 1978, p.14.

* Professeur de Littérature negro-africaine d'expression française et de Didactique spéciale du français à l'Institut Supérieur Pédagogique de Mbandaka (Zaïre), Dimwany eso Engea s'est toujours intéressé à la lecture des jeunes. Il a participé à l'ouverture de l'Alliance franco-zaïroise de Mbandaka et y a travaillé pendant trois ans comme bibliothécaire. Président d'un groupe de jeunes dans une paroisse, il a organisé à leur intention une mini-bibliothèque. Il a été boursier à la Bibliothèque Internationale de Jeunesse à Munich en 1987. A son retour, il a organisé des clubs de lecture à son domicile et dans une école primaire, convaincu que les enfants ont besoin d'une initiation au livre avant d'y accéder seuls. Engagé dans une réflexion constante sur le sujet, il est l'auteur d'un article "Pour une Promotion de la Littérature pour l'Enfance et la Jeunesse au Zaïre", publié en français dans la revue *IJB/Report 1*, 1988 (la JPL peut communiquer sur demande ce texte fort intéressant).



UN TAPIS BIGARRÉ : LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ET LE LIVRE

Un tapis bigarré, c'est ce que forment les actions de partenariat culturel entre la France et l'Afrique. Pour en cerner les motifs, Jean-Claude Le Dro, bibliothécaire français familier depuis de nombreuses années des bibliothèques africaines, a réalisé de juillet 1991 à août 1992, à la demande des Ministères français de la Coopération et de la Culture, une mission "Le partenariat culturel entre la France et les pays d'Afrique noire francophone dans les domaines du livre, des bibliothèques et de la lecture". Son évaluation, après un important courrier et plus de soixante entretiens en France et en Afrique (Burkina, Sénégal, Bénin, Guinée), touche par définition aux aspects sensibles de ces actions riches et pleines de vitalité. Nous lui avons demandé de nous faire part de ses observations.

-Quel a été le point de départ de votre mission?

-Les bibliothécaires et gens des professions voisines trouvaient qu'il se faisait beaucoup de choses en France, souvent sympathiques mais désordonnées -on pensait surtout aux envois de livres, ce que les associations proposent le plus couramment. En effet, conséquence logique des lois de 1982, une coopération décentralisée s'est mise en place en France depuis quelques années, suscitant des initiatives multiples.

-Peut-on expliquer ce terme "coopération décentralisée"?

-C'est la coopération qui échappe au Ministère de la

Coopération, bien qu'au Ministère de la Coopération il y ait des bureaux de la coopération décentralisée. Si celui-ci joue toujours un rôle moteur il est de plus en plus souvent complété -ou doublé- par des organismes nouveaux. Cette coopération décentralisée s'étend progressivement et tend à devenir un phénomène important, y compris dans le secteur culturel. Ainsi la pratique des envois massifs de livres se développe, souvent sans que les professionnels soient associés. Les expéditions se font sans discernement et les résultats sont aléatoires. Actuellement nombre de ces initiatives sont contestables. Les partenaires (le sont-ils vraiment?) s'ignorent. La coopération est partie d'une relation "affective", d'une impulsion généreuse mais sentimentale. Cependant il apparaît nécessaire de ne pas bloquer un mouvement généreux en soi mais plutôt de l'adapter.

-En quoi les lois de décentralisation ont-elles marqué un tournant dans les pratiques d'échange?

-Ces lois ont donné une existence juridique aux départements et aux régions. Désormais un Conseil régional, un Conseil général ou une ville peuvent mener leur propre politique de coopération; plusieurs régions ont ainsi développé des Instituts Régionaux de coopération: le Nord-Pas de Calais, par exemple, qui travaille avec la Région du Fleuve et Saint-Louis au Sénégal; Midi-Pyrénées, ou, le cas le plus ancien que je connaisse, Champagne-Ardenne, qui a créé un institut de coopération qui soutenait un journal en français, il y a déjà plusieurs années en Sierra Leone... Selon les régions, il y a d'autres formules: en Bretagne par exemple on n'a pas créé d'institut ou d'agence de coopération, mais une commission accepte ou refuse les projets émanant des associations. Avant 1982 donc, on connaissait le rôle des associations ou des ONG mais on ne voyait guère sur ce terrain les collectivités territoriales. Depuis les lois de décentralisation, elles ont tout pouvoir pour intervenir.